



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE
ASSOCIATION ORCHIDEE60
26 janvier 2019**

Mairie d'Andeville
Place de la République
60570 Andeville
<http://www.orchidee-60.fr>

Le 26 janvier à 15H, à Andeville les membres de l'association se sont réunis sur convocation du Conseil d'administration en date du 28 décembre 2018 par voie internet ou courrier postal.

L'assemblée est présidée par M Gérard LEUK, assisté de M Claude RIVET trésorier et de Mme Evelyne CLEC'H, secrétaire.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents avec mention des membres représentés, annexée au présent procès-verbal. Ladite feuille de présence permet de constater que 70 membres sur 87 adhérents en règles d'adhésion sont présents ou représentés (13 pouvoirs), le quorum étant atteint, l'assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer. 61 membres pourront prendre part aux différents votes conformément à l'article 10 des statuts.

Le président rappelle que l'assemblée générale ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ✓ Bilan moral du Président et vote de l'assemblée ;
- ✓ Bilan financier du Trésorier et vote de l'assemblée ;
- ✓ Perspectives 2019 et vote de l'assemblée ;
- ✓ Renouvellement des membres du Conseil d'administration (sortants ou démissionnaire).

- 1) Lecture est faite par le Président de son rapport moral¹ validé par le conseil d'administration. Il est proposé à l'assemblée de faire des suggestions ou de poser des questions.

Quelques remarques de l'assistance au sujet de l'exposition faite à Andeville : le lieu est-il pertinent, l'entrée à 4€ n'est-elle pas trop élevée ? Ce qui interroge faut-il adapter nos tarifs d'entrée aux sites de nos expositions. Ce sera une question à se poser.

Les horaires de la bourse aux orchidées ont-ils une amplitude suffisante ? C'est la pratique des bourses.

Les échanges se font très souvent entre orchidophiles qui ont l'habitude de se présenter tôt.

Le bilan est proposé au vote des adhérents. Les adhérents choisiront de voter à mainlevée.

Le bilan moral est adopté à l'unanimité par 61 membres votants.

- 2) Lecture est faite par le Trésorier de son rapport financier² validé par le conseil d'administration. Claude RIVET détaille donc le budget 2018 qui fait apparaître un solde positif de 2200 €. Sans question de la part de l'assistance, le bilan est proposé au vote des adhérents.

Les adhérents choisiront de voter à mainlevée. **Le bilan financier est adopté à l'unanimité par 61 membres.**

¹ Bilan moral : document archivé à disposition auprès de la secrétaire.

² Bilan financier : document archivé à disposition auprès de la secrétaire.

4) Le Président présente les perspectives 2019.

L'organisation de nos réunions mensuelles :

Le programme des interventions est établi pour l'année ainsi :

Ce jour, nous allons assister à la conférence de Rianne sur leur voyage aux Philippines.

Pour les mois suivants nous aurons

| | |
|---------------------|--|
| Février samedi 23 | : Françoise GUINOT : « Les orchidées comestibles. » |
| Mars samedi 23 | : Bernard GRAULOU : « Voyage au Panama. » |
| Avril samedi 20 | : Ateliers repotage et présentation des différents modes de culture. |
| Mai samedi 25 | : Jean-yves GIL : « Les <i>Oncidiinae</i> en tant qu'orchidées ornementales ». |
| Juin samedi 22 | : Le repas d'été. |
| Septembre samedi 28 | : non déterminé Patrick Bertin : à revoir convenance date |
| Octobre samedi 19 | : non déterminé (Tropsicape à revoir) |
| Novembre samedi 23 | : non déterminé |
| Décembre samedi 14 | : Repas Noël. |

Nos activités

Animations : dont les objectifs sont : présentation de l'association, communication sur nos évènements, repotages et conseils, vente de plantes éventuellement.

9 février : St Valentin Gamm Vert Beauvais ;

8 Mai : Fête des jardiniers Aux Marais ;

17, 18 et 19 mai : Journées des plantes Chantilly ;

Samedi 7 septembre : journée des associations Andeville ;

Du 6 au 8 septembre : journées des plantes de la Maladrerie.

Expositions :

Du 30 mai au 2 juin : (27 mai au 3 juin inclus installation et rangement) : Exposition à l'Abbaye Royale du Moncel à Pontpoint ;

20, 21 et 22 septembre : Exposition à Avrechy

Activités de la Fédération :

15 et 16 juin : AG et barbecue de la FFAO.

Précisions apportées sur les perspectives 2019

Pourquoi nous avons ré-évalué la cotisation associé à 15€.

Il s'agit de prendre en compte que l'associé a les mêmes avantages que l'adhérent (même tarif lors d'un repas, d'une sortie, une plante à son anniversaire, etc.)

Pourquoi nous avons modifié la remise d'orchidée aux nouveaux adhérents de la fin de l'année ?

Les personnes qui adhèrent à partir de septembre participent à toutes les activités de l'association comme s'ils étaient adhérents alors que leurs cotisations ne seront mises en banque qu'en janvier de l'année suivante. De plus s'ils ont leurs anniversaires au cours de ces 4 mois, ils bénéficient de deux orchidées pour une même année d'adhésion.

La recherche d'intervenants : les adhérents sont interrogés sur les thèmes qu'ils souhaiteraient voir aborder. Et s'ils ont des noms d'intervenants à solliciter ?

Quelques propositions sont faites :

- ✚ Les miniatures intéressent, peut-être associer Jean-Marc Pallandre.
- ✚ L'usage des engrais, Raoul Céré est cité comme intervenant potentiel.
- ✚ Per ERBS.
- ✚ Les serres.
- ✚ Une séance de Questions /réponses.

L'exposition à l'Abbaye du Moncel va nécessiter une grande mobilisation de tous :

- 4 journées d'exposition
- autant de montage et démontage.

Nous allons avoir des réunions de préparation mensuellement jusqu'en mai. Nous faisons appel aux adhérents qui souhaitent nous aider et assister aux réunions.

Nous allons décliner les besoins de bénévoles et nous ferons appel à vous.

Les journées d'animation ont cet intérêt d'être mobilisé pour faire de la publicité pour l'association et surtout pour mettre en valeur nos activités comme l'exposition, la bourse.

Les projets 2019 de l'association sont validés.

5) Renouvellement des membres du Conseil d'administration (sortants ou démissionnaires).

Ceux-ci sont :

Gérald BONNE est démissionnaire ne se représente pas

Sabine BAUCHER sortante se représente

Patrick BERTIN sortant se représente

Isabelle CARNEZ sortante se représente

Evelyne CLEC'H sortante se représente

Sabine NORMAND candidate se présente

Il est proposé à l'assemblée de passer au vote. Ils choisiront de voter à mainlevée.

Sont élus à l'unanimité :

Sabine BAUCHER est élue à l'unanimité.

Patrick BERTIN est élue à l'unanimité.

Isabelle CARNEZ est élue à l'unanimité.

Evelyne CLEC'H est élue à l'unanimité.

Sabine NORMAND est élue à l'unanimité.

L'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, M Gérard LEUK déclare la séance levée à 16 H.

L'élection des membres du bureau aura lieu lors de la prochaine réunion du conseil d'administration **le 23 février 2019.**

Président
Gérard LEUK

Secrétaire
Evelyne CLEC'H